

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 29 MARS 2022

Présents : Agnès Hédon, Patrick Maizeret (trésorier), Sonia Saint Martin, Babeth Soulier-Laporte (secrétaire), Brigitte Taouss, Josette Mas, Jany Nezan.

Pouvoirs : Claude Guillaume et Alexandra Albenque qui ont donné leur pouvoir à Patrick Maizeret  
Le quorum étant atteint, la séance débute à 14h30.

Patrick prend la parole et dirige les débats. Le souvenir de Linda, notre présidente disparue, est là bien présent, l'émotion est palpable, mais nous souhaitons tous que le C.A. se déroule le plus normalement possible et donc l'ordre du jour est scrupuleusement suivi.

### - Rapport moral :

Patrick souligne qu'à la différence de ceux que rédigeait Linda, son rapport sera bref, rappelant la situation si particulière de cette année 2021 en raison de la pandémie qui a gêné nombre de nos activités, mais surtout en raison du décès de notre présidente, l'âme de l'Association « Le sens du partage ».

Deux buts sont assignés à cette séance : que faire de l'excédent de l'année et dans un deuxième temps quel avenir voyons-nous pour les activités de l'Association, si celle-ci continue ?

### - Rapport financier :

Patrick, avec sa casquette de trésorier, détaille le compte d'exploitation.

L'artisanat a rapporté 1 656,90 €, ce qui est incroyable car beaucoup de ventes n'ont pu se tenir.

La recette des timbres s'élève à 4 166,76 €.

Avec les autres recettes de 92,60 € (adhésions, intérêts du Livret A et la participation aux frais de port des commandes), 5 916,26 € ont été dégagés.

Les dépenses ne s'étant monté qu'à 153,91 €, l'excédent 2021 est de 5 762,35 €.

Les versements aux ONG qui ont été votés lors de l'AG de l'année précédente ont été effectués, sauf pour l'Association Eau Vive qui a cessé toutes ses activités.

De ce fait, en plus de l'excédent de 5 762,35 € nous avons un report de l'exercice antérieur de 1 409,02 €, soit un solde de 7 171,37 € au 31/12/2021.

Il peut donc être versé 7 100 € aux ONG partenaires.

- **Approbation du budget** : le budget est adopté à l'unanimité et il est donné quitus au trésorier.
- **Rapport des projets des ONG** que nous envisageons de soutenir en 2022 :

Avec la somme non distribuée à Eau vive, nous avons donc 7 100 € à distribuer aux O.N.G.

Patrick détaille deux possibilités :

- ✓ donner 1 183 € à chacune des 6 ONG partenaires,
- ✓ ou verser 1 100 € à 5 ONG comme l'année précédente (Planète urgence, Espoir pour un enfant, ADIE, Passerelle Insertion et Hamap) et 1 600 € à « Pour un zébu » pour des raisons qui convainquent l'assemblée. Cette proposition est donc adoptée à l'unanimité.

### - **Avenir des activités de l'Association** :

Patrick souligne que l'activité philatélique marche très bien.

A cette date, les recettes sont déjà de plus de 1 300 €. Il poursuit cette activité avec plaisir et cela a le mérite de faire perdurer l'Association à laquelle nous sommes tous attachés.

Il semble difficile de continuer l'atelier tricot sous sa forme habituelle au siège. Les conseils de Linda et sa virtuosité en matière de doudous, le produit qui se vend le mieux, manqueront cruellement.

Il reste cependant un stock important à écouler et notamment de vêtements tricotés. Josette et Claude ont fait les dernières ventes. Elles acceptent de venir trier et ranger tous les articles restants.

Josette et Claude ont prévu d'organiser une vente au Club Vendémiaire avant Pâques.

Merci à elles.

Patrick liste ensuite toutes les manifestations auxquelles nous pourrions participer pour finir d'écouler le stock : Fête des vignes au domaine du Claud, Fête de la Courge, Marchés de Noël. Il propose également d'organiser une vente privée chez lui.

Même si la poursuite du volet artisanat paraît difficile en l'absence de Linda, une bonne partie des participantes expriment le vif souhait de continuer à se voir pour tricoter ensemble et éventuellement créer de nouvelles activités. Le rythme des rencontres serait plus espacé. Jany se propose d'organiser ces ateliers tricot.

Suivant la suggestion de Sonia, un groupe WhatsApp intitulé « Le sens du partage » est créé sur-le-champ, dont Sonia sera l'Administratrice. Cela permettra au groupe d'échanger plus facilement, en particulier pour organiser les réunions.

### - **Renouvellement du bureau** :

Font acte de candidature :

Patrick Maizeret : président

Babeth Laporte-Soulier : secrétaire

Agnès Hédon : trésorière

A l'unanimité des membres présents et représentés, ils sont tous les 3 élus à ces postes.

Un pot convivial clôt la séance qui est levée à 16h.

Assemblée Générale, 29 mars 2022

## RAPPORT MORAL

L'année 2021 fut particulièrement difficile avec d'abord la reprise de la pandémie qui a affecté les activités de l'association, puis par la maladie et le décès de Linda, notre Présidente. Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont témoigné leur peine et leur soutien,

Malgré tout cela, des ventes ont pu être réalisées, ce qui nous a permis de récolter un peu plus de 5 800 €. Dans ces conditions, cela est un véritable exploit. Merci à toutes et tous qui ont permis d'atteindre ce résultat.

Il nous appartient maintenant de nous pencher sur l'avenir de l'association et de répondre à la question :  
L'Association peut-elle continuer ses activités et, dans l'affirmative, avec quelles activités ?

Le Président par intérim

Patrick Maizeret





## RAPPORT FINANCIER 2021

Malgré la pandémie et les mesures sanitaires que nous avons dû respecter puis la maladie et le décès de Linda, la Présidente, nous avons pu en 2021 récolter des fonds suivants :

- Pour l'activité artisanat, nous avons recueilli 1 656,90 €, dont 429 € chez Corinne, 85 € dans une autre expo/vente, 320,90 € sur internet, 512 € sur les marchés et 310 € au siège de l'Association .
- Les ventes d'articles de collection ont rapporté 4 166,76 €.
- Autres recettes 92,60 €

Les charges s'élèvent à 153,91 €, principalement pour les frais d'assurance et les frais bancaires.

Nous n'avons pas pu verser les fonds qui étaient prévus pour l'association Eau Vive car cette ONG a cessé ses activités.

De ce fait, en plus de l'excédent d'exploitation de 2021 de 5 762,35 € nous avons un report de l'exercice antérieur de 1 409,02 €, soit un solde de 7 171,37 € au 31/12/2021,

Il pourrait donc être versé 7 100 €, à répartir entre 6 ONG : Planète Urgence, Espoir pour un enfant, ADIE, Pour un Zébu, Passerelle Insertion et Hamap.

Le trésorier : Patrick Maizeret

**ASSOCIATION LE SENS DU PARTAGE**

<b>COMPTE D'EXPLOITATION 2021</b>	
<b>RECETTES</b>	
Adhésions	25,00 €
<b>Artisanat</b>	
Expo-ventes Crudifrais	429,00 €
Expo-ventes Les Papillons	85,00 €
Expo-ventes Sudalia	
Fête de la Courge	
Forum des associations	119,00 €
ventes sur internet	320,90 €
Le Claud fêtes de la vigne	101,00 €
Sénioriales	106,00 €
Marchés de Noël	186,00 €
Pâques	
Picnic familial	
Ventes au siège	310,00 €
Vente privée	
<b>Total Artisanat</b>	<b>1 656,90 €</b>
<b>Collections</b>	
Autres collections	36,00 €
Timbres au siège	636,50 €
Timbres fournitures	47,00 €
Timbres sur Internet	3 483,26 €
Rétrocession de ventes de timbres	-36,00 €
<b>Total Collections</b>	<b>4 166,76 €</b>
Intérêts Livret A	27,85 €
Participation aux frais de port	39,75 €
<b>Total des recettes 2021</b>	<b>5 916,26 €</b>
<b>DEPENSES</b>	
<b>Achats</b>	
<b>Frais de fonctionnement</b>	
Frais de tenue de compte	40,75 €
Assurance responsabilité civile	87,51 €
Frais de port	25,65 €
<b>Total des dépenses 2021</b>	<b>153,91 €</b>
<b>Excédent 2021</b>	<b>5 762,35 €</b>

<b>SITUATION FINANCIERE 2021</b>		
<b>solde au 01/01/2021</b>		<b>8 009,02 €</b>
<b>versements aux ONG</b>		6 600,00 €
<b>Dons en espèces</b>		
Planète urgence	1 100 €	
Eau Vive	0 €	
Espoir pour un enfant	1 100 €	
ADIE	1 100 €	
Pour un zébu	1 100 €	
Passerelles insertion	1 100 €	
Hamap	1 100 €	
<b>Total dons en espèces</b>	6 600 €	
<b>Dons en nature</b>		
Artisanat : Espoir pour un enfant	0 €	
Artisanat : Les rizières de l'espérance	0 €	
Timbres : Espoir pour un Enfant	0 €	
<b>Total dons en nature</b>	0 €	
<b>TOTAL DES DONS</b>	<b>6 600 €</b>	
<b>à nouveau</b>		<b>1 409,02 €</b>
Recettes 2021		5 916,26 €
Dépenses 2021		-153,91 €
Excédent 2021		5 762,35 €
<b>Solde au 31/12/2021</b>		<b>7 171,37 €</b>
<b>Comptes bancaires et de caisse au 31/12/2021</b>		
caisse		155,41 €
Compte courant		497,59 €
Livret A		6 518,37 €
<b>Total au 31/12/2021</b>		<b>7 171,37 €</b>



## Rapport des Projets soutenus en 2021 et proposition de projets à soutenir en 2022

La sélection des projets humanitaires que nous soutenons financièrement est sévère puisque nous souhaitons éviter tout assistantat et nous ne soutenons que des projets collectifs visant à améliorer la situation des personnes dans le long terme. Souvenons-nous du dicton :

*"Donne un poisson a un homme, et il aura à manger pour un repas,  
apprends-lui à pêcher, et il aura à manger pour toute sa vie"*

Suite aux aides que nous pouvons apporter aux ONG sélectionnées, nous demandons des comptes rendus et si possible des photos, pour que nous puissions nous assurer de la bonne utilisation des fonds et transmettre ces informations à travers notre site internet. En effet, les bénévoles et amis du Sens du Partage apprécient de pouvoir suivre un dossier et d'avoir des nouvelles régulièrement.

Après un débat sur chacun des projets proposés lors de cette réunion, les adhérents à l'association décideront de la somme à accorder à chaque projet qui est retenu par la majorité des présents ou représentés ce jour.

- **Passerelles-Insertion, auto-école, Montpellier :**

**En 2021 :** Nous avons remis **1 100 euros** à cette association dynamique et très utile pour des personnes en voie d'insertion ou de réinsertion socioprofessionnelle, comme nous l'avions déjà fait à plusieurs reprises depuis 2013. Nous poursuivons ainsi l'aide à la mobilité en contribuant au financement de leçons de conduite dans leur l'auto-école associative « Clés de Route » pour des personnes se formant au permis B. De plus, Passerelles-Insertion met à disposition à prix modéré des voitures et des scooters à des personnes sans moyen de transport pour l'accès à l'emploi. Ces véhicules sont entretenus par les salariés de leur atelier d'insertion "Mécanique et Aide à la Mobilité".

**En 2022 :** Nous souhaitons faire un nouveau don **1 100 euros** à cette association locale et sympathique.

- **Pour un Zébu, Burkina Faso :**

Cette ONG finance l'autosuffisance des villages au Burkina Faso, en aidant les villageois à se former en agriculture dans une école spécialisée. Une fois la formation de trois années terminées, Pour Un Zébu offre aux futurs agriculteurs l'équipement nécessaire afin qu'ils puissent cultiver leurs terres dans leur village dès la fin de la formation. Pour cela, le même équipement que celui utilisé à l'école est fourni : deux zébus, une charrue, une brouette, un seau, etc... Cet ensemble coûte environ 800 euros.

**En 2021** nous avons versé **1 100 euros** pour financer l'équipement nécessaire à un couple d'agriculteurs.

**En 2022** nous prévoyons de faire un nouveau don de **1 600 euros** afin d'aider des couples d'agriculteurs et de permettre à cette association de poursuivre leurs actions.

- **Eau Vive, projets d'aménagement de forages dans le monde**

Nous n'avons pas pu faire un don en 2020 à cette association qui a cessé toutes ses activités.

- **Espoir pour un Enfant Hérault, aide au développement en Afrique.**

**En 2021** nous avons poursuivi notre aide en faveur de cette association en leur offrant **1 100 euros**. Cette somme a permis à des enfants défavorisés d'avoir accès à l'éducation, la clé de leur future réussite !  
Ainsi, **en 2022**, nous comptons leur verser **1 100 euros** pour favoriser l'éducation des enfants.

- **Planète Urgence, reboisement et protection de l'environnement et lutte contre le réchauffement climatique.**

En **2021**, nous leur avons versé la somme de **1 100 euros**.

En **2022** nous prévoyons un don de **1 100 euros** afin de participer à la lutte contre le réchauffement climatique.

- **Hamap Humanitaire, projets de déminage et d'éducation et la prévention des mines anti-personnel.**

En **2021** nous avons pu leur verser **1 100 euros** afin de les aider dans leurs actions.

En **2022**, nous souhaitons participer à leurs projets à hauteur de **1 100 euros**.

- **Adie, Aide au développement par l'attribution de micro-crédits.**

Dès sa création en janvier 2008, l'association Le Sens du Partage a souhaité aider les populations défavorisées en évitant l'assistanat. Vu la situation économique actuelle en France, les membres du Conseil d'Administration ont voulu aider les personnes en France qui souhaitent sortir de l'assistanat en créant une activité économique, mais qui ne peuvent bénéficier du soutien des banques. Nous leur offrons un petit coup de pouce, par le biais de l'ADIE.

En **2021** nous avons versé **1 100 euros** afin de permettre à plus de personnes de créer leur propre emploi.

En **2022** nous espérons leur verser **1 100 euros** dans le même objectif.

Le total des dons financiers prévus en **2022 s'élève à 7 100 euros**. Ce montant à distribuer est exceptionnel vu la situation en 2022. Nous remercions tous les bénévoles qui ont contribué à ce résultat inespéré !!

Ce succès est le vôtre, bravo à tous.

**Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés à récolter ces fonds par leur dévouement et leur sens du partage !!**

Les membres du Conseil d'Administration